



Grenoble, le 13 novembre 2022

Communiqué de presse de l'ADTC – Se déplacer autrement et Rue de l'Avenir

Report de trafic sur l'A480 : donnez de la place dès maintenant

aux piétons, cyclistes et usagers des transports en commun

dans les communes de la métropole

Après plusieurs années de travaux, le chantier d'élargissement de l'A480 pour les véhicules motorisés se termine.

Les premiers comptages montrent une augmentation de 9 % de la fréquentation de cet axe (cf. encart dans Le Dauphiné Libéré du 7 novembre 2022), au bénéfice des voiries internes des communes.

Nous nous réjouissons de la réduction de cette circulation motorisée de transit dans des rues inadaptées pour cet usage.

La place ainsi libérée doit être rendue aux usagers des modes actifs piétons et cyclistes et transports en commun qui ont subi les nuisances du chantier avec le report de trafic dans les rues avoisinantes.

Ainsi il est urgent :

- d'apaiser le cours Berriat Ouest au bénéfice des piétons et cyclistes en y supprimant le trafic motorisé de transit,
- de terminer la Chronovélo 1 pour relier Fontaine à Grenoble et la prolonger à Sassenage,
- de sécuriser le carrefour Vallier - Libération et le giratoire Pierre et Marie Curie à Grenoble par un aménagement à « la hollandaise »
- d'apaiser les quais rive gauche de l'Isère dans la traversée de Grenoble en élargissant les trottoirs au bénéfice des piétons et en y implantant un axe cyclable structurant, et de le prolonger jusqu'à La Tronche, Corenc et Meylan via les avenues Maréchal Randon et Maquis du Grésivaudan,
- de créer enfin la première vraie Vélorue de France sur l'axe Commandant l'Herminier, Alma, Abbé de la Salle, Condillac en détournant le trafic motorisé de transit et ainsi créer une rocade cyclable autour de l'hypercentre en lien avec les quais rive gauche, donnant ainsi une alternative au passage des vélos dans la zone piétonne de l'hyper-centre.
- de prendre les mesures pour réellement rendre piétonnier l'axe place Ste Claire - place Notre Dame à Grenoble,

- de permettre aux piétons de se déplacer sereinement sur l'avenue Gabriel Péri de Saint Martin d'Hères en déplaçant les bandes cyclables des trottoirs pour les mettre sur la chaussée,
- de redonner de la place aux transports publics
 - en dédiant une voie de circulation aux bus en direction du Grésivaudan sur le boulevard Jean Pain à Grenoble
 - en remettant en service les voies bus sur l'avenue de Verdun à Meylan
- accueillir dignement les cyclistes sur un axe cyclable sécurisé sur la rue Ampère et les avenues Rhin et Danube et Jeanne d'Arc à Grenoble, l'avenue Marcel Cachin à St Martin d'Hères, le boulevard des Frères Deshaies et l'avenue de l'Europe à Seyssinet-Pariset et le boulevard Paul Langevin à Fontaine.
- de créer un axe cyclable sécurisé sur l'axe A. Reynier, Verlaine, Esmonin et Europe,

Nous vivons apparemment un moment historique de baisse du trafic motorisé de transit dans les rues des communes de la Métropole. Il faut vite saisir cette occasion qui ne se représentera pas de si tôt pour implanter ces aménagements aussi rapidement que possible, notamment grâce à des aménagements transitoires.

Contact Presse :

Mehdi TADJINE, Administrateur ADTC - Se déplacer autrement

Emmanuel COLIN de VERDIERE, Président ADTC - Se déplacer autrement

Philippe ZANOLLA, correspondant local Rue de l'Avenir